

# Bureau des Etudiants en Sciences



## Procès-verbal

de l'Assemblée Générale du 19 avril 2007

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 avril 2007

## ► Notes préalables

Nous tenons à nous remercier mutuellement pour avoir rédigé ce procès-verbal ainsi que Julien pour ces notes et Frédéric Lim pour ses corrections orthographiques.

Bonne lecture à tous !

Markus et Yannick,  
Secrétaire et Trésorier du BES

## ► Lieu et heure

La réunion a débuté vers 12h42 au local 2 NO 506 (Bâtiment NO, niveau 5, Campus de la Plaine, ULB) et s'est terminée vers 14h08.

## ► Présents

Du comité :

- **Pierre Alexis**, Président (aussi 1<sup>er</sup> suppléant au CA et suppléant au BF)
- **Yannick Barthol**, Trésorier (aussi effectif au CF et effectif en Informatique)
- **Markus Lindström**, Secrétaire (aussi effectif au BF et suppléant au CF)
- **Alessandro De Simone**, Secrétaire adjoint
- **Julien Wadin**, Webmaster

Des membres :

- **Nicolas Richard**
- **Mathieu Semal** (suppléant au CF)

## ► Compte-rendu

### Titre I : Approbation de l'ordre du jour

**L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.**

### Titre II : Rapports du Comité

#### II.a Rapport de la Présidence

**Pierre** a été l'auteur d'un savoureux poisson d'avril, avec pour victime le Doyen de la Faculté, concernant la place de parking de ce dernier allant être réquisitionnée par le BES, avec l'appui de l'administration centrale. Celui-ci ayant discerné la blague, il a joué le jeu, et c'est son adjointe qui est finalement tombée dans le panneau.

Andy Hoebeke, étudiant effectif de la Faculté au Conseil d'Administration, a vivement critiqué le BES et la délégation étudiante facultaire de Sciences, comme en témoigne la photographie annexée à l'ordre du jour. D'après lui, le BES n'aurait pas fait son boulot, car il aurait accepté sans broncher les programmes de Master en informatique à Charleroi ainsi que ceux de l'IGEAT qui demandent la maîtrise de trois langues.

Toutefois, l'Assemblée se pose la question de savoir ce qu'Andy connaît réellement de ces dossiers, n'étant jamais venu au Conseil facultaire.

Le Comité a eu une discussion en tête-à-tête avec Andy pour discuter de son comportement et de sa déconnexion totale de sa base électorale ; il a déclaré qu'il ne bougerait pas de ses positions. Toutefois, il a déclaré qu'il viendrait plus souvent aux Assemblées du BES pour se tenir au courant des affaires de sa Faculté.

#### II.b Rapport de la Trésorerie

**Yannick** dit que la Trésorerie a connu beaucoup d'aventures. Tout d'abord, le BES a perdu 5 € pour une raison inexplicable. Ce serait apparemment dû à une demande de report qu'il aurait fallu faire, mais dont on n'était pas au courant. Il ne nous reste donc plus que 1 € mais **Yannick** va contacter la comptabilité pour tenter de récupérer la somme perdue.

Pour ce qui est de la demande de budget, **Yannick** remercie **Alessandro** pour la rédaction d'un petit dossier présentant notre demande de budget. Cette demande a été acceptée par le BEA (Bureau des Étudiants Administrateurs) qui a promis de nous verser la somme de 500 € sur notre compte interne.

Comme précisé précédemment, **Alessandro** a rédigé un dossier présentant notre demande de budget.

### Titre III : Rapports des représentants au Conseil d'Administration

**Pierre** présente ce point. Il n'a pas été au dernier Conseil, mais Andy Hoebeke y a siégé. Il a principalement été question des valeurs, suite à la « crise » Tariq Ramadan. Le Recteur souhaite modifier la procédure d'obtention de locaux pour l'organisation de conférences et autres activités. Il a proposé d'établir un comité composé à 50 % de son équipe d'experts et à 50 % d'étudiants pour valider des événements culturels ; comité qui serait appelé si la secrétaire du Recteur a des doutes.

Les tarifs de location de locaux ont été revus. Des tarifs existent déjà, mais ils n'étaient que peu appliqués.

Jérémy Leroy, étudiant effectif au Conseil d'Administration pour la Faculté des Sciences Appliquées, et l'initiateur du texte concernant la promotion de la réussite a envoyé le texte finalisé, mais toutefois pas au BEA, ce qui a suscité des réactions spontanées de leur part. **Pierre** et **Mathieu** ont un court débat au sujet du choix de Jérémy. Finalement, François Reniers, vice-Recteur à la promotion de la réussite, n'a visiblement pas été très réceptif face au texte. Jérémy et **Pierre** pensent toutefois que c'est dû au fait qu'il était fatigué le jour de la présentation.

Au niveau du BEA, la campagne pour attirer les cooptés bat son plein. On écrira une nouvelle à ce sujet et on l'enverra sur notre liste de diffusion « annonces ».

Dimitri Defrance a demandé qu'il soit discuté du nombre d'ouvrages que peuvent emprunter les BA3 dans les bibliothèques à la prochaine séance du Conseil des Bibliothèques, autrement dit le 31 mai. En effet, avec l'avènement des projets de recherche et de communication en BA3, il devient progressivement important pour ces étudiants de pouvoir emprunter un nombre élevé de livres pour leur recherche ; besoin qui est d'autant plus exacerbé quand on suit plusieurs cursus simultanés, comme le fait Dimitri.

### Titre IV : Rapports des représentants à la Faculté

#### IV.a Du Bureau facultaire

**Yannick** présente ce point.

Il précise que lors de la réunion du 16 mars, le Bureau a examiné les demandes FEE (Fonds d'Encouragement à l'Enseignement), et a également discuté des problèmes d'affectation de locaux rencontrés au sein du Département de Physique.

Le 23 mars, suite au Conseil facultaire du 15 mars, le Bureau s'est à nouveau penché sur le Pot Commun Scientifique 2007 afin de fixer les départements qui bénéficieront des deux postes d'assistants intérimaires. Il a été décidé que le premier poste irait en Géographie et le deuxième en Informatique ; avec obligatoire pour le Département d'Informatique de prêter 150 heures de charges d'enseignement pour le Département de Mathématiques.

#### IV.b Du Conseil facultaire

**Yannick** relate que lors du Conseil du 15 mars dernier, le Doyen a fait part des décisions du Bureau facultaire concernant la répartition des postes d'assistants suite à la réunion du BUCE (BUreau de la Commission d'Enseignement). Certains membres du Conseil n'étaient pas totalement d'accord avec la décision du Bureau facultaire, ce dernier devra revoir sa copie.

Par ailleurs, **Yannick** exprime sa satisfaction concernant les votes pour les demandes de nominations de chargé de cours et de professeurs.

#### IV.c Des Commissions facultaires

Aucune commission ne s'est réunie.

## Titre V : Informations des délégués de département

#### Du département de Mathématiques

**Nicolas** nous informe que les jurys de thèse ont été constitués.

Le Département donne un diagnostic alarmiste concernant le pot commun scientifique. **Mathieu** rappelle qu'Anne-Marie Simon aura un mandat exceptionnel de 1 an.

#### Du département d'Informatique

**Yannick** signale qu'en BA2, des projets du cours de statistiques et probabilités ont été perdus, ce qui a causé divers problèmes. Il semblerait que cela soit en phase de résolution.

Le Département sera aussi soumis à un audit de l'enseignement et devra produire un épais rapport à ce sujet, ce qui coûterait apparemment 1 ETP (Équivalent Temps-Plein) pendant deux ans. Toutefois, tous les départements d'informatique de la Communauté française seront audités simultanément ; nous ne sommes donc pas seuls.

## Titre VI : Préparation du Conseil Facultaire du 19 avril 2007

**Yannick** présente ce point. D'intérêt sera le rapport du Doyen et de la vice-Doyenne, nous demanderons le vote secret à son sujet si cela s'avère nécessaire.

## Titre VII : Position du BES sur les « Master » en 1 an

Les membres présents sont tous du même avis et approuvent à l'unanimité la position suivante :

**Le BES déplore que la Faculté n'organise pas de master en 1 an en Informatique et en Biologie à Bruxelles. Le BES déplore la manière avec laquelle les autres masters en 1 an ont été organisés afin de décourager les étudiants de les prendre, réaffirmant de la sorte ses positions précédentes.**

## Titre VIII : Position du BES sur la délocalisation de certains programmes d'enseignement

Les membres présents sont tous du même avis et approuvent à l'unanimité la position suivante :

**Le BES estime que la délocalisation de certains programmes d'enseignement ne peut se faire que s'il existe un équivalent de ce programme sur un des campus principaux. Néanmoins, si le budget manque à l'ULB pour l'organisation de ce programme en ses locaux et qu'il est offert à l'ULB de permettre à ses étudiants de suivre ce programme ailleurs, il serait dommage de ne pas le proposer.**

## Titre IX : Bourse aux livres

Le BES compte organiser une bourse aux livres pour faciliter la revente de vieux ouvrages des étudiants. Il faudra consulter le BESolvay pour savoir comment ils s'y prennent de leur côté, afin d'éventuellement s'inspirer de leur organisation.

L'idée serait de collecter les livres pendant deux semaines en juin ainsi que pendant la première semaine de cours. La vente proprement dite aurait lieu la 2<sup>e</sup> semaine de cours.

## Titre X : Divers

Aucun divers.

## Titre XI : Prochaine Assemblée

**La prochaine Assemblée Générale aura lieu le jeudi 10 mai 2007.**